

ASSEMBLÉE NATIONALE
24 octobre 2024

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1446

présenté par
M. Alfandari

ARTICLE 27

À la sixième ligne de la seconde colonne du tableau de l’alinéa 2, substituer au nombre :

« 6,6 »

le nombre :

« 3,6 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à réduire les objectifs de dépenses du fonds d’intervention régional des Agences Régionales de Santé afin de faire des économies à hauteur de 3Mds€.